



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 11 MARS 2021**

PREAMBULE

Pour respecter les mesures sanitaires imposées pour limiter la propagation de la Covid-19 (Réunion de plus de 30 personnes interdites, respect de la distanciation sociale de 1,50 m ...) le Comité a décidé de tenir une assemblée générale « allégée » au travers d'une consultation internet.

L'ordre du jour « allégé » accompagné des documents ci-dessous a été envoyé par e-mail le 2 mars 2021 aux 103 membres de l'Amicale. Il s'agit de :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020,
- Rapport de la Présidente,
- Présentation des comptes 2020,
- Rapport des vérificateurs des comptes,
- Activités 2021,
- Bulletin de vote.

Il est demandé de retourner le bulletin de vote pour la date initiale de l'AG 2021, soit le 11 mars 2021.

Seulement 49 membres ont retourné leur bulletin de vote.

Selon l'article 13 des statuts, l'Assemblée peut valablement légiférer si la majorité des membres est présente.

La majorité des membres n'étant pas atteinte, et pour éviter une nouvelle consultation par internet, cette Assemblée Générale est à considérer comme une séance d'information, tous les points « secondaires » de l'ordre du jour sont valablement traités à l'exception des comptes 2020 qui seront à nouveau présentés lors de l'AG 2022.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du procès-verbal – AG 2020
- 2 – Rapport de la Présidente
- 3 – Présentation des comptes
- 4 – Rapport des vérificateurs des comptes
- 5 – Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2021
Hélio Barreto, 1er nommé
Hanna Jebori, membre
- 6 – Renouvellement du Comité
Pas de changement
- 7 – Cotisations 2021
En raison de l'absence de manifestations en 2020, le Comité propose de suspendre les cotisations pour 2021
- 8 – Activités 2021
Il s'agit des mêmes manifestations qu'en 2020, sous réserve de la pandémie et des mesures sanitaires



1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 a été envoyé à chaque membre.

Pierre-Henry Mathey signale deux erreurs, à savoir :

- Au point 1 « Appel »

Le nom de M. Georges Remund est mal orthographié.

- Au point 9 « Activités 2020 »

Le titre du paragraphe mentionne les activités 2019 alors qu'il s'agit bien des activités 2020.

Il s'agit d'erreurs de frappe et d'inattention du Secrétaire, il s'en excuse et effectuera les corrections nécessaires.

Un nouveau PV ne sera pas envoyé à l'ensemble des membres de l'Amicale.

Concernant le rapport 2019 de la Présidente, Pierre-Henri Mathey relève une erreur de frappe dans le chapitre « Apéritif canadien », il faut lire « Entre 15 et 40 personnes ... » et non « Entre 15 et 401 personnes ... ».

Le PV est accepté avec 48 oui et une abstention.

2 - RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le rapport de la Présidente a été envoyé à chaque membre.

Il n'amène pas de commentaires particuliers.

3 - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes 2020 ainsi qu'un bref rapport établi par La Trésorière ont été envoyés à chaque membre. Le bénéfice net de l'exercice se monte à CHF 997.- alors que la fortune s'élève à CHF 9'617.- au 31.12.2020.

4 - RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Le rapport des Vérificateurs des comptes établi par Geneviève Chausson, première nommée, Hélio Barreto, membre et Hana Jebori suppléante a été envoyé aux membres de l'Amicale.

Geneviève et Pierre-Henri Mathey s'étonnent et demandent des explications concernant les dépenses extraordinaires (non approuvées par une AG) de :

- 600.- pour des T-shirts et tabliers,
- 184.- pour internet.

Réponses du Comité.

C'est effectivement le Comité qui a pris la décision d'acheter :

- Des T-shirts (avec le logo de l'Amicale) pour identifier les organisateurs lors des diverses manifestations. (Idée reprise des « boulistes » de Grens)
- Des tabliers pour les grilleurs de saucisses ou racleurs de ... raclette.

Ces équipements ne sont pas propriété des membres du Comité, ils sont conservés chez la Présidente qui en assure d'ailleurs l'entretien.

Même s'il est vrai que les statuts de l'Amicale ne donnent pas précisément une délégation de dépense au Comité, nous estimons avoir loisir d'acheter (d'une manière raisonnable) du matériel pour le bien de l'Amicale.

Concernant internet, il s'agit du montant de l'hébergement annuel du site auprès de la société Infomaniak.

ANCIENNEMENT AMICALE DES SAPEURS- POMPIERS FONDEE EN 1987



Comme mentionné dans le PV de l'AG 2020, M. Felipe s'est **bénévolement** proposé pour développer un nouveau site internet. Ce site est en voie de finalisation et a nécessité de nombreuses heures de travail tant de la part de son concepteur que de la Présidente et du Vice-Président de l'Amicale.

Pour information :

- Les comptes 2020 ont été approuvés par 45 oui, 3 non et 1 blanc.
- La décharge au Comité a été accordée par 43 oui, 3 non et 3 blanc.

5 - NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2021

Hélio Barreto, 1er nommé est nommé avec 45 oui, 3 non et 1 blanc.
Hanna Jebori, membre est nommée avec 49 oui.

M. Urs Maier propose Claire-Lise Pradervand comme 1^{ère} nommée.
Mme Barbara Sordet se met à disposition comme vérificatrice suppléante.
Ces deux candidatures seront proposées à la prochaine AG.

6 - RENOUELEMENT DU COMITE

Le Comité 2020 se représente dans son intégralité pour 2021.

Genviève et Pierre-Henri Mathey ainsi que Ruggero Gruet s'étonnent de ne pas voter pour l'élection du Comité.

Vu le caractère spécial de l'AG 2020 qui se déroule par l'intermédiaire d'internet, il est difficile de demander si des personnes sont intéressés et c'est pourquoi le Comité a décidé de se représenter dans son intégralité sans passer par une élection.

7 – COTISATIONS 2021

En raison de l'absence de manifestations en 2020, le Comité propose de suspendre les cotisations pour 2021.

Cette proposition est d'une telle évidence qu'elle n'est pas soumise au vote.

9- ACTIVITES 2021

Ces manifestations sont planifiées sous réserve des mesures sanitaires liées à la pandémie Covid-19.

21 mai au 21 septembre		Apéritif canadien, dès 18h30, tonnelle de la place de jeux
Samedi	8 mai	Activités familiales (De 14h00 à 18h00 – saucisses dès 17h00)
Dimanche	1 ^{er} août	Fête nationale Signy - Grens
Samedi	25 septembre	Course surprise
Samedi	6 novembre	Soirée fondue (salle communale)
Mercredi	1er décembre	Fenêtre de l'Avent
Samedi	11 décembre	Noël des enfants
Samedi	8 janvier 2022	Fête des sapins
Jeudi	10 mars 2022	Assemblée générale



QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

Jean-Claude Rey demande pourquoi l'e-mail envoyé pour l'Assemblée générale 2021 provient de la « Bourse Signy »

Réponse : Les adresses mail sont tenues (à un seul endroit) par la Trésorière et c'est par simplification que notre Caissière a envoyé les convocations depuis son adresse « Bourse Signy ».

A l'avenir et dans la mesure du possible, les e-mails seront envoyés depuis l'adresse générale de l'Amicale.

Annick Gruet propose qu'une liste des membres de l'Amicale soit envoyée à chacun en début d'année. Pierre-Henri Mathey formule la même demande mais avec les coordonnées de chacun.

Réponse : Le Comité prend bonne note de la demande mais pour respecter la sphère privée de chacun, seuls les noms et prénoms seront envoyés. (Conformément à un sondage effectué auprès de nos membres il y a quelques années)

Pierre-Henri Mathey regrette qu'il n'y ait pas une rubrique permettant de faire un ou des commentaires sur le bulletin de vote.

Réponse : Le Comité en prend bonne note tout en espérant que la tenue d'une AG par internet ne se reproduise pas.

Pierre-Henri Mathey regrette d'avoir reçu les documents pour l'AG si tard (le 02.03.21) alors que l'article 13 des statuts précise que la convocation doit être effectuée 3 semaines avant l'AG et s'étonne du délai de réponse relativement court. (Pour le 11.03.2021).

Réponse : La convocation est effectivement parvenue tardivement en raison de la situation épidémiologique, le Comité a attendu le dernier moment pour savoir si l'AG pouvait avoir physiquement lieu ou non.

Concernant le délai de vote (par correspondance) la date limite était celle de l'AG et d'autre part, si le délai est trop long, les réponses sont moins nombreuses.

La Présidente :



M. Bardel

Le Secrétaire :



E. Pradervand

Signy, le 17.03.2021

